

Les Roumains entre Istanbul et Buda après la mort de Mathias Corvin

ALEXANDRU SIMON

Jusqu'en 1484, l'idée d'inclure les deux pays roumains, en tant que protégés (recommandés) par Buda, dans un traité ottomano-hongrois, qui aurait sanctionné le condominium ottomano-hongrois au nord du Danube, semble avoir été abandonnée.

Alexandru Simon

Chercheur au Centre d'Études Transylvaines. Auteur de plusieurs livres et études sur les Dernières Croisades en Europe centrale et de l'Est et sur le Haut Moyen-Âge. Son ouvrage le plus récent : **Ștefan cel Mare și Matia Corvin. O coexistență medievală** (Étienne le Grand et Mathias Corvin. Une coexistence médiévale) (2007).

D'APRÈS LES données dont on dispose à présent, la Valachie et la Moldavie ne furent incluses dans un traité de paix entre l'Empire ottoman et le Royaume de Hongrie qu'à l'automne de 1466 (un armistice au fond), après la chute de Constantinople. C'était Venise qui en offrait la formule, impatiente comme elle l'était, trois ans après le début des hostilités avec la Porte, de conclure une entente avec Mehmed II. Pour éviter les complications politiques et militaires pouvant en découler, elle tenait à ce que son allié inconstant, le roi Mathias Corvin, y fût parti prenant. Comme Mathias et Mehmed avaient d'autres plans, la tentative de Venise s'avéra un échec. Plus y est, la présence des pays roumains dans ce projet était moins le fruit du désir de la sérénissime république de persuader Mathias d'accepter l'accord que le résultat des ententes (trahies en 1467) entre le roi et les princes régnants des deux États en vue de la campagne anti-ottomane prévue pour l'année prochaine.¹

Jusqu'en 1484, l'idée d'inclure les deux pays roumains, en tant que pro-

tégés (recommandés) par Buda, dans un traité ottomano-hongrois, qui aurait sanctionné le condominium ottomano-hongrois au nord du Danube, semble avoir été abandonnée. Les conséquences des croisades entreprises en 1467, ainsi que les événements et les négociations de la 8^e décennie du XV^e siècle limitaient sérieusement les chances d'une telle idée. En (1483-) 1484, la tentative d'inclure les pays roumains dans ce traité, la Moldavie en particulier (et les ports qu'elle contrôlait) provoqua l'un des plus grands désastres anti-ottomans depuis 1453. Autre était la situation à la fin de 1488, après la paix ottomano-moldave de 1486, et jusqu'à la mort de Mathias, survenue au printemps de 1490, lorsque l'inclusion des pays roumains dans l'accord conclu entre les grandes puissances semble avoir fonctionné. En dépit des tentatives ultérieures, cette possible inclusion ne devint possible qu'en 1503, et seulement dans la variante choisie par Bajazet II, qui continuait à se montrer hostile à l'idée.²

Entre la mort de Mathias Corvin et la paix générale de Buda (1503), période qui correspond conventionnellement à l'acceptation de l'Empire ottoman en tant que partenaire politique de la chrétienté, l'une de ces tentatives d'inclusion des Roumains (dont la plus importante reste, probablement, celle de la fin de 1497) surprend en particulier. Inconnue avant cette date, elle ne paraît même pas viser les deux entités étatiques roumaines, au sens classique, mais plutôt *certaines Valaques*. C'est du moins ce que Venise transmettait à Milan à l'automne de 1492, après presque une année de nouvelles contradictoires concernant les ententes entre Buda et Istanbul ou les combats qu'elles menaient à la frontière.

Se diche anchora chel debe essere seguita la pace o tregua per 4 anni tra el Serenissimo/ Re d'Ungaria et [el] Turco, alcuni dicendo che questa cosa de differiva de firmarse/ tanto tempo perche el Re d'Ungaria voleva se li includesse entro el Serenissimo Re/ di Napoli, et Signori Ragusei, et certi Valachi. Et el Signor Turco non voleva quello sij/ seguito, et con quali capitoli. Per quanto posso intendere, questa Signoria non li ha/ anchora per chiaro. (23 octobre 1492 ; rapport de Venise, signé Taddeus, vicecamerarius)

L'entente a, évidemment, échoué. Avec ou sans les Valaques, elle aurait probablement eu le même sort. Une entente plus durable ne fut conclue qu'en 1495. Rien n'indique qu'elle eût inclus les Valaques.³

Milan connaissait bien les « affaires valaques » (principalement moldaves) que Venise déroulait notamment dans les années 1470. Il est difficile de croire que dans un milieu et un système diplomatique expérimenté, peut-être le seul comparable à celui de la république de Venise, on aurait pu confondre/traiter les princes régnants des pays roumains avec/de *certaines Valaques*. Plus y est, Milan avait, une semaine auparavant, appris que la république allait financer Étienne

III, devenu à nouveau son capitaine. Craignant l'expulsion du baile vénitien de Constantinople et inquiétée par la politique toujours plus agressive du sultan Bajazet II, qui se trouvait, à son tour, coincé, Venise était prête à réagir, moins pour déclencher une nouvelle guerre que, surtout, pour arrêter l'élan de Bajazet. En ce qui concerne Vlad IV Călugărul (le Moine), il n'était plus un inconnu dans la zone italique, après avoir accepté, à partir de 1489-1490, d'aider les favoris bosniaques de la sérénissime république et de l'empereur Frédéric III de Habsbourg.⁴

Vladislav II considérait qu'il était nécessaire d'inclure *certaines Valaques*, mais il n'acceptait ni Étienne III le Grand ni Vlad IV le Moine. Voilà la nouvelle qui jetait la confusion même dans les esprits des Vénitiens. La formulation *certaines Valaques*, qu'un rapport émané d'un milieu bien informé sur les réalités nord-danubiennes et destiné à un milieu du même type aurait certainement évitée, est justement celle qui indique que le message était plutôt l'effet d'une intention royale réelle que le dérivé d'une information confuse. L'absence des pays roumains et la présence de Raguse, autre structure traditionnellement protégée par Buda (et donc contestée par la Porte) permettent deux explications (divergentes) : soit que les pays roumains étaient considérés comme impliqués *ab ovo* dans un traité ottomano-hongrois (moins probable), soit que leur inclusion dans un tel traité était exclue dès le début, en raison de l'opposition de la Porte (plus probable).⁵

Quelle que fût la réalité, une chose est certaine : étant donné que la même année Étienne III avait protégé la Hongrie contre les attaques ottomano-tatares venues de l'Est et que Vladislav II avait confirmé les donations de domaines transylvaines faites par Mathias à Étienne, Vladislav n'aurait eu nul motif d'omettre, de par sa propre volonté, le prince régnant roumain. D'autre part, il était bien évident que par sa prétention d'inclure Naples, Raguse et les Valaques, le roi forçait la note en rapport avec Bajazet II. Les motivations en seraient multiples. Il avait besoin de la bienveillance de Naples pour sortir une fois pour toutes de son mariage controversé avec Béatrice, veuve de Mathias et fille de Ferdinand d'Aragon. Bajazet II paraissait à nouveau avoir des problèmes avec l'Égypte mamelouk. Entre le sultan musulman et Venise, la perspective d'une nouvelle guerre était à nouveau largement ouverte. La menace de son frère Djem continuait à se faire sentir. Dans les Balkans, notamment dans l'aire du Monténégro et de l'Albanie, les foyers de la rébellion se multipliaient.⁶

Dans ces conditions, c'est dans le sud du Danube qu'on devrait chercher la place des Valaques. Dans quelle mesure Vladislav II, loin d'être seulement un roi faible, voulait les protéger ou tout simplement forcer la main de la Porte, au risque même de faire échouer les négociations, c'est difficile de le préciser. Il aspirait, peut-être, à plus que cela. Son intention révèle en tout cas que ces

Valaques jouissaient encore d'une large autonomie sous les Ottomans. Sinon sa prétention aurait été ridicule et inutile. Quelle que soit l'interprétation, cette prétention rouvre un chapitre que l'histoire avait négligé. Il est jalonné par la position des Valaques au temps des campagnes sud-danubiennes des Hunyadi, par le rapprochement *latin* entre les branches danubiennes de la romanité, remarquée à la fois par les bureaucrates et les humanistes, par l'action de colonisation massive des Valaques que Mehmed II avait entreprise afin d'assurer la défense de la cité de Semendria et par le contexte de 1491-1492, lorsque, par trahison, Bajazet avait cherché à obtenir Belgrade, dont les *capitaines* avaient généralement été (après 1483 et apparemment moins en 1491-1492) les Ciulani.⁷



Notes

1. Données : Archivio di Stato di Venezia, Venise (ASV), Senato Secreti (SS), *Deliberazioni*, reg. 23, 1466-1468, c. 12^r (25 octobre 1466 édité par Iván Nagy et Albert B. Nagy, *Magyar diplomáciai emlékek. Mátyás király korából 1458-1490* (= *Monumenta Hungariae Historica*, IV, 1-4), vol. II, [1466-1480], Budapest, 1876, n° 23, p. 41) ; Francisc Pall, « Les relations entre la Hongrie et Skanderbeg », *Revue Historique du Sud-Est Européen* (Bucarest), X, 1933, 4-6, p. 135-139 (sa note sur ce projet resta malheureusement inutilisée pendant sept décennies) ; Al. Simon, « Brancho's Son and the Wallachians: A Milanese Perspective on the Battle of Baia », *Historical Yearbook* (Bucarest), VII, 2009, à paraître. Pour les rapports roumano-ottomans voir Mihail Guboglu, « Le tribut payé par les Principautés Roumaines à la Porte jusqu'au début du XVI^e siècle d'après les sources turques », *Revue des Études Islamiques* (Paris), XXXVII, 1969, 1, p. 68-79.
2. Les sources les plus importantes, depuis 1503 : Magyar Országos Levéltár, Budapest (Section Q), Diplomatikai Levéltár, n° 39328 (4 novembre 1503 ; confirmation ottomane) ; Haus-, Hof- und Staatsarchiv, Wien, Urkundenabteilung, Allgemeine Urkundenreihe, <Ad annum> 1503 (20 août 1503 ; variante hongroise du traité publiée aussi dans Eudoxiu de Hurmuzaki, *Documente privitoare la istoria românilor*, vol. II-1, 1451-1575, éd. Nicolae Densușianu, Bucarest, 1890, n° 24, p. 20-23). Pour la période antérieure, voir surtout : Ovidiu Cristea, *Acest domn de la miazănoapte. Ștefan cel Mare în documente inedite venețiene*, Bucarest, 2004, p. 57-61, 110-114 ; Mihai Maxim, « Stephen the Great and the Sublime Porte: New Turkish Documents », *Transylvanian Review* (Cluj-Napoca), XIV, 2005, 1, p. 19-23 ; Al. Simon, *Ștefan cel Mare și Matia Corvin. O coexistență medievală*, Cluj-Napoca, 2007, p. 63-66, 135-137 ; id., « Chilia și Cetatea Albă în vara anului 1484. Noi documente din arhivele italiene », *Studii și materiale de istorie medie* (Bucarest-Brăila), XXVI, 2008, p. 182-185 (en particulier).

3. Archivio di Stato di Milano, Milan, Archivio Ducale Sforzesco, Potenze Estere, *Venezia*, cart. 379, 1492, fasc. 10, *Ottobre* (23 octobre 1492) ; Biblioteca Nazionale Marciana, Venise, Codici Italiani, classe VII, *Storia ecclesiastica e civile veneziana*, n° VII-999 (= 8002), ff. 40 (59)^v-41 (60)^v (25 juillet 1495), Lajos de Thallóczy, *Frammenti relativi alla storia dei paesi situati all'Adria* (extrait de *Archaeografo Triestino*, III^e série, VII, 1), Trieste, 1913, p. 55 ; I[ovan]. Šišić, « Rukovet spomenika o hercegu Ivanisu Korvinu i o borbama Hrvata s Turcima (1473-1496) » (II), *Starine* (Zagreb), XXXVIII, 1937, n° 200, p. 102-109 [1497 ; probablement novembre] ; [Domenico Malipiero], *Annali veneti dall'anno 1457 al 1500 del Senatore Domenico Malipiero ordinati e abbreviati dal senatore Francesco Longo* (= *Archivio Storico Italiano*, VII), éd. Agostino Sagredo, Florence, 1843, p. 142-145.
4. *Codice Aragonese o sia lettere regie, ordinamenti ed altri atti governativi de' sovrani aragonesi in Napoli riguardanti l'amministrazione interna del reame e le relazioni all'estero*, éd. Francesco Thrincherà, vol. II-1, [1491-1493], Naples, 1868, n° 147, p. 129 ; Viaceslav Makusev, *Monumenta Historica Slavorum Meridionalium vicinorumque populorum e tabularis et bibliothecis italicis derompta*, I-2, *Genua, Mantua, Mediolanum, Panormus et Taurinum*, Belgrade, 1882, n° 18, p. 50 ; n° 15, p. 137 ; Ștefan Ștefănescu, « Éléments nobiliaires balkaniques établis en Valachie à la fin du XV^e siècle », *Revue Roumaine d'Histoire* (Bucarest), IV, 1965, 5, p. 894-895 ; Al. Simon, « Anti-Ottoman Warfare and Crusader Propaganda in 1474: New Evidences from the Archives of Milan », *Revue Roumaine d'Histoire*, XLVI, 2007, 1-4, p. 25-39.
5. Momčilo Spremić, « I tributivi veneziani nel Levante nel XV secolo », *Studi Veneziani* (Venise), XIII, 1971, p. 247-248 ; Ferenc Szakály, « Phases of Turko-Hungarian Warfare before the Battle of Mohács, 1365-1526 », *Acta Orientalia Academiae Scientiarum Hungaricae* (Budapest), XXXIII, 1979, p. 97-99 ; Naghi Pienaru, « Confruntare și diplomație la Dunăre. Tratatetele de pace otomano-ungare încheiate de Bayezid II și Matia Corvin », *Revista istorică* (Bucarest), nouvelle série, XIV, 2003, 3-4, p. 175-181. La qualité orientale et sud-orientale des informations milanaises chez : Oliver Jens Schmitt, « Skanderbegs letzte Jahre. Westöstliches Wechselspiel von Diplomatie und Krieg im Zeitalter der osmanischen Eroberung Albanies (1464-1468) », *Südost-Forschungen* (Munich), LXIV-LXV, 2004-2005, p. 56-123.
6. ASV, SS, *Deliberazioni*, reg. 34, 1489-1493, c. 118^r (4 avril 1492) ; Vladimir Lamansky, *Secrets d'État de Venise. Documents, extraits, notices et études servant à éclaircir les rapports de la Seigneurie avec les Grecs, les Slaves et la Porte Ottomane*, St. Petersbourg, 1884, n^{os} VII [11-12], p. 246-249 ; Kenneth M. Setton, *The Papacy and Levant (1204-1571)*, vol. II, *The Fifteenth Century* (*Memoirs of the American Philosophical Society*, CXXVII), Philadelphia, 1978, p. 422-425 ; Al. Simon, « Antonio Bonfini's *Valachorum regulus*: Matthias Corvinus, Transylvania and Stephen the Great », in *Between Worlds*, vol. I, *Stephen the Great, Matthias Corvinus and their Time* (= *Mélanges d'Histoire Générale*, nouvelle série, I, 1), éd. László Koszta, Ovidiu Mureșan et Al. Simon, Cluj-Napoca, 2007, p. 207-224.
7. De manière orientative : Silviu Dragomir, *Vlahii din nordul Peninsulei Balcanice în evul mediu*, Bucarest, 1959, p. 76-85 ; Nicoară Beldiceanu, « Les Valaques de Bosnie à la fin du XV^e siècle et leurs institutions », *Turcica* (Paris), VII, 1975, p. 122-134 ;

Olga Zirojević, « The Ottoman Military Organization in Yugoslav Countries in the 15th and 16th Centuries », in *Ottoman Rule in Middle Europe and Balkan in the 16th and 17th Centuries. Papers presented at the 9th Joint Conference of the Czechoslovak-Yugoslav Historical Committee*, éd. Jaroslav Cesar, Prague, 1978, p. 176-188 ; Ioan Drăgan, « Un căpitan român pe frontul antiotoman: Ladislau Ficior de Ciula (?-1492) », *Acta Musei Napocensis* (Cluj-Napoca), XXII-XXIII, 1985-1986, p. 261-266 ; Simon, *Ștefan cel Mare și Matia Corvin*, p. 279-280 ; id., « Brancho's Son ». Il est évidemment difficile à dire si les Valaques protégés par le roi allaient rester dans l'aire de l'Empire ottoman ou s'établir dans le Royaume.

Abstract

The Romanians between Istanbul and Buda after the Death of Matthias Corvinus

The Ottoman Empire was always reluctant to include both Wallachia and Moldavia, as lands under joint Ottoman-Hungarian suzerainty, in the treaties concluded with the kingdom. It was only after 1503 that this inclusion became common diplomatic practice, but still with much resistance from the Ottoman side. In this respect, although it does not represent a diplomatic watershed, the source from 1492 discussed in this article allows us to consider such issues from different perspectives. At the same time, maybe more interestingly, the source directs our attention to the areas south of the Danube line.

Keywords

Bayezid II, Wladislaw II Jagiełło, Matthias Corvinus, Vlachs (Wallachians), Venice, Milan